



## MAIRIE D'OSLON

### PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2023

Le vingt-cinq septembre deux mille vingt-trois, dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence d'Yvan NOEL.

#### **PRESENTS :**

Valérie BESSARD-MANDRILLON. Jean-Luc MEUNIER. Nathalie KHEMDOUDI. Denis RAUX. Valérie THEVENOT. Christine BOUILLOT. Aline ROUSSEAU. Claudine CORNU. Pascal VAN DORSSELAER. Joël CORPET. Joëlle DE MATTEIS. Pierre FLEURY.

#### **ABSENTS :**

Mathieu BERNARD avec pouvoir Pascal VAN DORSSELAER. Julien GAUDET

#### **SECRETAIRE DE SEANCE :** Pascal VAN DORSSELAER.

La secrétaire de mairie assiste à la séance.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal apportent leur soutien aux victimes du tremblement de terre du Maroc et des inondations en Lybie.

Approbation PV dernière séance, à l'unanimité.

- **DELIBERATION REMBOURSEMENT FRAIS SCOLAIRES COMMUNES EXTERIEURES :** à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les conventions pour le remboursement de 156 € correspondant à un enfant de notre commune scolarisé à Chalon et deux à Chatenoy le Royal.

Il sera procédé de la même façon, pour les enfants des autres communes scolarisés à Oslon. Rappel : ce dispositif n'est pas mis en place entre Oslon, Lans et Chatenoy en Bresse.

Aucune remarque sur ce sujet, approuvé à l'unanimité.

- **DELIBERATION LIGNE DE TRESORERIE** : à l'unanimité, Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat d'emprunt, ligne de trésorerie, auprès du Crédit Agricole pour un montant de 90 000 €, au taux de 3.54 %, avec frais dossier de 380 €.
  
- **DELIBERATION MODIFICATIVE BUDGET OPERATION AIRE NATURE ET LOISIRS** : une délibération est nécessaire pour transférer la somme de 35 000 € de l'opération « Sécurisation RD678 » à l'opération « Aire Nature et Loisirs ». Vote à l'unanimité.
  
- **DELIBERATION SUBVENTION ASSOCIATION SIEL BLEU** : cette association dispense des cours de « gym douce » pour des personnes âgées de 60 à 82 ans. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire une subvention de 20 € par adhérent de la commune et par trimestre. Nombre à communiquer par l'association.
  
- **Point travaux école rénovation énergétique bâtiments scolaires** : Pascal VAN DORSSELAER, informe que tous les corps de métiers, contrôleurs techniques, cabinet architecte et membres du groupe projet se sont réunis le 28/09 pour mise au point sur le dossier (à ce jour un lot toujours infructueux). Il retrace les réunions avec les enseignantes et la phase déménagement des locaux pour la durée du chantier. Démarrage des travaux le 6 novembre 2023.
  
- **Point forêt communale** : Joël CORPET informe que les affouages sont terminés, un rendez-vous est prévu avec le garde forestier pour un bilan et pour le projet de replantation sur la parcelle du CCAS. Le cloisonnement et l'abattage des peupliers sont commencés.
  
- **Bilan consommation fluide, gaz, électricité, eau** : Pascal VAN DORSSELAER relève des incohérences par rapport aux consommations électriques élevées malgré l'installation de leds, idem pour consommation gaz avec un volume élevé. Il est proposé de revoir ce bilan avec les factures de l'année.

#### INFORMATIONS DIVERSES :

- Téléthon, le 8 et 9/12, un label a été demandé par le coordinateur. Une marche est toujours prévue, un démarchage auprès des entreprises sera fait pour sponsoriser l'évènement, il est noté que très peu d'associations se mobilisent pour cette manifestation.
  
- Réunion publique retour sur enquête : une restitution des résultats est prévue le 4/10/2023 à 19 h 00.

- Octobre rose : marche organisée le 1/10 départ de Lans pour une boucle Chatenoy en Bresse, Oslon, Lans.
- Journées citoyennes le 14/10, Jean Luc MEUNIER chargé de l'organisation avec Claudine CORNU, présente les ateliers proposés, décoration personnages Noël, affichage aire Nature et Loisirs, restauration d'un vannoir, hôtel à insectes.
- Recensement de la population du 18/01/2024 au 17/02/2024, 2 agents recenseurs seront recrutés.

#### QUESTIONS DIVERSES :

Université d'été 30/09 : chaque conseiller est invité à s'inscrire.

Signalement disparition chats secteur Rte de Saint Germain du Bois et ZA.

Proposition création poste service civique : approuvé

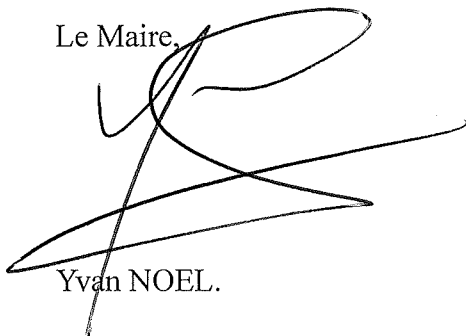
Feux artifices locations salles : un arrêté municipal en date du 09/10/2019, interdit les feux d'artifices sur l'ensemble de la commune. En cas de non-respect de cet arrêté une amende catégorie 2 sera appliquée.

Location salles : Pascal VAN DORSSELAER présente un système de blocage du son, si les portes restent ouvertes plus d'une minute. Une analyse acoustique et d'environnement sera nécessaire pour la salle n° 2. Pierre FLEURY précise que ce dispositif n'est pas seulement pour lui, mais pour l'ensemble des habitants proches des salles. Après un vote pour ou contre (oui 11- non 3), une étude approfondie est lancée.

Fin de séance à 21 h 00

Prochaine séance le 30/10/2023 à 19 heures

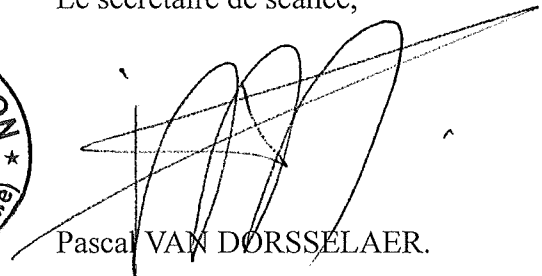
Le Maire,



Yvan NOEL.



Le secrétaire de séance,



Pascal VAN DORSSELAER.